

LE JOURNAL DE QUEBEC, 4 juin 2013 :
<http://www.journaldequebec.com/2013/06/04/la-taxe-vieillesse>

Une nouvelle taxe, accusent les libéraux

RÉGYS CARON @



PHOTO LES ARCHIVES, JEAN-FRANÇOIS DESGAGNÉS

Les libéraux accusent le gouvernement Marois de préparer une nouvelle taxe pour financer les soins à domicile des personnes âgées.

Après avoir promis en campagne électorale que l'assurance autonomie serait «à coût nul», le ministre de la Santé s'apprête à imposer une nouvelle taxe aux Québécois, a scandé la députée de Saint-Henri-Sainte-Anne, Marguerite Blais, à l'Assemblée nationale.

«Le doute plane sur la taxe autonomie. Les Québécois ont le droit de savoir combien coûtera l'assurance autonomie, combien coûteront les soins personnels pour les services à domicile», a demandé la députée.

Auparavant, c'est l'ex-ministre libéral de la Santé Yves Bolduc qui avait remis en doute la pertinence de créer une caisse d'assurance autonomie pour prendre le virage des soins à domicile, soutenant qu'elle s'accompagnera d'une nouvelle bureaucratie. «Nous n'avons ni besoin d'un projet de loi, ni d'une caisse, ni d'une nouvelle structure bureaucratique pour augmenter les soins à domicile.»

Couillard en faveur

Le ministre actuel de la Santé, Réjean Hébert, a réfuté les reproches de son prédécesseur avant de signaler que le chef du Parti libéral, Philippe Couillard lui-même, figurait parmi ceux qui ont recommandé la création d'une assurance autonomie. «Il devrait consulter son chef avant de jeter l'assurance autonomie aux orties», a répliqué Réjean Hébert, avec une pointe d'ironie.

M. Hébert a reconnu que le vieillissement de la population entraînera une augmentation des coûts en matière de soins aux personnes âgées.

«Nous voulons redonner aux personnes âgées la liberté de choisir là où elles veulent vivre. Il y aura augmentation des coûts liés au vieillissement. Nous voulons réduire l'augmentation des coûts.»

Le gouvernement Marois soutient pouvoir réduire de 1,5 milliard de dollars, d'ici à 2028, la facture de soins et de services aux personnes âgées en les maintenant à domicile plutôt qu'en centre d'accueil.

M. Hébert a rappelé que le gouvernement respectera sa promesse d'injecter 500 millions \$ supplémentaires pour financer les soins à domicile et créer à cette fin un régime appelé assurance autonomie.